



COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N°14

RAPPEL A TOUS LES CORRESPONDANTS ET SECRETAIRES DE CLUBS

La Commission Départementale en Arbitrage rappelle à tous les clubs, que lorsque vous avez une rencontre qui est modifiée (changement de lieu, d'heure, de jour, arrêtés municipaux...) vous devez **IMPERATIVEMENT avertir PAR TELEPHONE et de vive voix, le ou les arbitres concernés.**

Les coordonnées des arbitres ont été envoyées sur les boîtes mails officielles des clubs en début de saison et elles sont remises à jour et renvoyées fréquemment.

Pour les arbitres qui se sont déplaceront inutilement, leurs notes de frais de déplacement seront imputées sur le compte compte.

De plus lorsque vous avez un Arrêté Municipal merci de bien le mettre en copie à la Commission des arbitres

RAPPEL DE LA FINALISATION DE LA FMI

Nous avons constaté que trop de laisser-aller lors de la finalisation de la FMI avant sa clôture chez certains de nos arbitres jeunes et adultes.

- L'INVERSEMENT DE SCORE
- ERREUR LORS DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES OU CELLES-CI NON MARQUEES
- LES REMPLACEMENTS NON-MARQUES

Il est rappelé à tous les arbitres, que vous devez prendre tout votre temps pour finaliser la FMI, puis de bien faire valider aux deux capitaines ou deux Éducateurs chez les jeunes, l'historique complet des faits de la rencontre, surtout les remplacements avant de leur faire signer et de clôturer.

La saisie des remplacements est OBLIGATOIRE sur la feuille de match, qu'elle soit Informatisée ou sur papier. Elle peut avoir de lourdes conséquences en cas de négligence de l'arbitre.

Tout manquement à ces directives entraînera l'application du règlement intérieur.

PERMANENCE ARBITRALE DU WEEK-END DES 18 & 19 /11/2023

- **BRUNEL Nicolas (06.70.31.54.43).**

Merci de contacter la personne de permanence à partir du samedi matin pour tout problème lié à l'arbitrage, et non votre désignateur.

A L'ATTENTION DES CLUBS SENIORS D5

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous rappelle que lorsqu'il y a un arbitre officiel qui est désigné, c'est au club recevant de le régler, même si le club visiteur l'a demandé.

Merci d'en prendre note.





REUNION TECHNIQUE ARBITRAGE - A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que la dernière réunion technique aura lieu le samedi 25 novembre 2023 à GUILHERAND-GRANGES - Siège du District (de 09h30 à 12h00).

Même si la présence à cette réunion d'ordre technique est facultative, la commission départementale de l'arbitrage encourage tous les arbitres adultes et jeunes à y participer. Bien entendu, tous les arbitres stagiaires adultes et jeunes formés en août et octobre 2023 peuvent assister à cette dernière réunion en fonction de leurs disponibilités.

Ordre du jour :

- Informations générales
- Correction interactive du questionnaire vidéo
- Présentation des vidéos relatives aux modifications aux lois du jeu
- Retour d'expérience (questions et/ou faits de jeu)

Pour toutes les questions arbitrage et/ou faits de jeu (retour d'expérience), il est conseillé d'envoyer un mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche.fff.fr

Conformément au règlement intérieur, tous les arbitres adultes et jeunes qui seront présents à l'intégralité de l'une de ces 3 réunions techniques se verront attribuer un BONUS de 3 points (arbitres adultes) ou de 0,03 point (jeunes arbitres) sur le classement de fin de saison.

- U13 (garçons et filles) : 2 x 30 minutes avec une pause coaching de 2 minutes maximum à la 15ème minute et 45ème minute de jeu.
- U11 (garçons et filles) : 2 matches de 25 minutes
- U9 (garçons et filles) : 4 matches de 10 minutes + un atelier technique de 10 minutes
- U7 (garçons et filles) : 4 matches de 10 minutes + un atelier technique de 10 minutes

Bien entendu, toutes les rencontres (football à 11 et à effectif réduit) se déroulent SANS PROLONGATIONS à l'exception de la Finale de la Coupe Xavier BOUVIER et René GIRAUD.

NOUVELLE NOTE DE FRAIS

Nous vous informons qu'une nouvelle note de frais est mise à votre disposition sur le site du District, rubrique "Arbitrage/Documents". Merci de bien vouloir télécharger le document.

COUPES U15 – U17 – RENE GIRAUD – XAVIER BOUVIER

Comme il a été annoncé lors de l'Assemblée Générale des 02 & 09 septembre dernier, nous vous rappelons qu'il n'y a pas de prolongations et en cas d'égalité. Il faut appliquer directement la séance de tirs aux buts. **5 tirs pour chaque équipe** et si encore égalité, c'est la **MORT SUBITE**.





TEST VIDEO SUR LES LOIS DU JEU

A titre exceptionnel, la Commission Départementale de l'Arbitrage a planifié une dernière date pour les arbitres adultes et jeunes qui n'ont pas effectué le test vidéo lors des deux assemblées générales de début de saison et des deux soirées prévues à cet effet.

Samedi 25 novembre 2023 au siège du District Drôme-Ardèche de Football à GUILHERAND-GRANGES (début du test vidéo à 8h45 précises).

En cas de retard, absence et/ou excuse, la note de 0/10 sera attribuée aux arbitres concernés.

Cet avis tient lieu de convocation.

Liste des arbitres convoqués :

NOM	PRENOM	CATEGORIE
BORNIER	INGRID	District 4
BOUKABOUS	NADIR	District 4
DUBUS	JASON	District 4
GRASSI	MATHIEU	District 4
HAMRI	HENNI	District 4
LOUIS	NORMAN	District 4
NAICH	MOSTAFA	District 4
NDIAYE	FALOU	District 4
SEGUR	DIMITRI	District 4
SHAMOIAN	RONALDO	District 4
BUTLER	SYLVAIN	District Assistant 2
LYVER	SEBASTIEN	District Assistant 2
MILHES	NICOLAS	District Assistant 2
AGOSTINO	ANGELO	District JAD
BANCEL	DENIS	District JAD
BUISSON	MATHIEU	District JAD
EYRAUT	RAPHAEL	District JAD
YOUSSOUF	OUMARE	District JAD
YOUSSOUF	ABOU	District JAD



AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2023/2024

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCES VERBAUX et ARBITRAGE

NOVEMBRE 2023

- Samedi 25 novembre : Formation technique des arbitres adultes et jeunes (matinée)

DECEMBRE 2023

- Samedi 2 décembre : Formation continue des arbitres assistants agréés Ligue et District

JANVIER 2024

- Samedi 20 janvier : Formation continue des arbitres classés D1 et D2 (journée)

- Samedi 27 janvier : Dernière séance de rattrapage du test TAISA (matinée)

FORMATION ELITE

Comme indiqué lors des 2 assemblées générales de début de saison, la Commission Départementale de l'Arbitrage vous rappelle qu'une formation relative à la préparation de l'examen Ligue est programmée au siège du District Drôme-Ardèche de Football sur la deuxième partie de saison (avril - mai - juin 2024).

Tous les arbitres qui officient régulièrement en seniors D1-D2 et AA ou en catégories jeunes U17 et/ou U20 peuvent faire acte de candidature en envoyant un mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche@fff.fr avec copie à arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Toutes les candidatures seront ensuite étudiées et validées par le bureau de la C.D.A.

Candidatures reçues au 6 octobre 2023:

PHILIBERT Thomas (arbitre central - JAD)
AZCUE Axel (arbitre central - Seniors)
HAVARD Clément (arbitre central - Seniors)
DUBOIS Michaël (arbitre assistant - Seniors)
GALOYAN Arthur (arbitre assistant - Seniors)
CHEVAL Fanny (arbitre central féminines - Seniors)
BADAD Amine (arbitre central - JAD)
VALLON Alexis (arbitre central – JAD)
MARESTIN Pierre (arbitre central – JAD)
VERRECHIA Esteban (arbitre central - JAD)

Pour information, une réunion de présentation de cette formation aura lieu au siège du District Drôme-Ardèche de Football (date à déterminer).





FOOT ENTRPRISES

La CDA cherche à compléter l'effectif pour officier en Foot Entreprises. Ceux qui sont intéressés, en plus de ceux qui ont rempli la fiche individuelle, veuillez adresser votre candidature par courriel à l'adresse de la C.D.A. :

arbitres@drome-ardeche.fff.fr

PORTAIL DES OFFICIELS (NOUVEAUTES)

La C.D.A vous informe que cette saison, vous pourrez retrouver tous les documents nécessaires dans la rubrique "DOCUMENTS".

Merci d'en prendre note.

FORMATIONS INITIALES CANDIDATS ARBITRES JEUNES & ADULTES

JANVIER 2024

GUILHERAND-GRANGES (07)

Séances n°1 à 6 :

- Vendredi 05 janvier 2024 (journée)
- Samedi 06 janvier 2024 (journée)
- Samedi 13 janvier 2024 (journée)

Séance n°7 (formalités administratives) :

- Vendredi 19 janvier 2024 (soirée)

FEVRIER 2024

CHATUZANGE LE GOUBET (26)

Séances n°1 à 6 :

- du 19 février 2024 au 22 février 2024 (journée)

Séance n°7 (formalités administratives) :

- Samedi 24 février 2024 (matinée) au **Siège du District**

Pour tout renseignement prendre contact Roland VIALLET – C.T.D.A. soit au 04.75.81.36.43 ou au 06.16.60.01.54 soit par courriel : **rviallet@drome-ardeche.fff.fr**

INFORMATION STATUT DE L'ARBITRAGE (ADRESSE E-MAIL)

Nous vous informons que pour toutes correspondances avec le Statut de l'Arbitrage, vous devez adresser vos messages à : **statutarbitrage@drome-ardeche.fff.fr**

INFORMATION POUR TOUTE ABSENCE

Nous vous rappelons que toute absence, quelque se soit le motif, doit être justifiée par un document qui doit être adressé à la boîte mail de la C.D.A.: **arbitres@drome-ardeche.fff.fr**

Pour tout manquement, nous appliquerons le règlement intérieur.

CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE - N° DE TELEPHONE - D'ADRESSE MAIL

Pour tous les changements de coordonnées, (mail, téléphone, adresse...), vous devez faire un courriel à l'adresse : **arbitres@drome-ardeche.fff.fr**





COURRIERS DES ARBITRES

- **BENLABIED Yori** : Courriel nous adressant un certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 27/11/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **AIT BTAL** : Courriel nous adressant un certificat de travail justifiant son indisponibilité du week-end des 18 & 19/11/2023. Lu et noté.
- **DY Kellyan** : Courriel nous adressant un certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 22/12/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **SAGNIER Bastien** : Courriel nous informant que son match Seniors D4 du 12/11/2023 n'a pu se jouer pour cause de terrain impraticable. Lu et noté.
- **FRAISSE Sacha** : Courriel nous informant de son indisponibilité le samedi 18/11/2023 pour raison de locomotion. Lu et noté.
- **MONTROT Michaël** : Courriel nous informant de son manque d'information sur la FMI de sa rencontre Seniors D5 du 19/11/2023 Lu et noté
- **AARAB Moumene** : Courriel nous demandant le remboursement de son déplacement de sa rencontre Seniors D5 du 12/11/2023. Lu et noté.

COURRIERS DES CLUBS

- **ES NORD DRÔME** : Courriel nous informant du changement de lieu de la rencontre U17 du 11/11/2023. Lu et noté.
- **FC PLATEAU ARDECHOIS** : Courriel nous informant du changement de lieu de la rencontre U17 du 11/11/2023. Lu et noté.
- **GF HERMITAGE TOURNON** : Courriel nous informant du changement d'horaire de la rencontre U20 du 11/11/2023. Lu et noté.
- **FC MONTELIMAR** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant toutes rencontres les 11 & 12/11/2023. Lu et noté.
- **ES CHOMERAC** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant toutes rencontres les 11 & 12/11/2023. Lu et noté.
- **CO DONZERE** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant toutes rencontres les 11 & 12/11/2023. Lu et noté.
- **US ST JUST ST MARCEL** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant toutes rencontres les 11 & 12/11/2023. Lu et noté.





- **FC MONTELIMAR** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant toutes rencontres les 11 & 12/11/2023. Lu et noté.
- **SC MELAS LE TEIL**: Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant toutes rencontres les 11 & 12/11/2023. Lu et noté.
- **CO CHATEAUNEUF DU RHÔNE** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant toutes rencontres les 11 & 12/11/2023. Lu et noté.
- **US MONTELIMAR** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant toutes rencontres les 11 & 12/11/2023. Lu et noté.
- **O ST MONTAN** : Courriel nous nous demandant un arbitre pour sa rencontre Seniors D5 du 12/11/2023. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- **US VALLEE JABRON** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant toutes rencontres du 12/11/2023. Lu et noté.
- **FC MONTELIMAR** : Courriel nous informant du changement de lieu de la rencontre U17 D1 du 18/11/2023. Lu et noté.
- **FC MONTELIMAR** : Courriel nous informant du changement de lieu et d'horaire de la rencontre U20 D1 du 18/11/2023. Lu et noté.
- **FC HAUTERIVES GRAND SERRE** : Courriel nous adressant leurs félicitations à l'arbitre de la rencontre Seniors D2 du 12/11/2023. Lu et noté. Remerciements. Nous transmettons à l'intéressé.
- **SC BOURGUESAN** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant toutes rencontres le 12/11/2023. Lu et noté.
- **ES BASSES COLLINES** : Courriel nous informant du changement d'horaire de la rencontre U17 D2 du 18/11/2023. Lu et noté.
- **FC TURQUOISE** : Courriel nous nous demandant un arbitre pour sa rencontre Seniors D5 du 26/11/2023. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

Président
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire
Jean-Baptiste RIPERT

